



SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 D'INFORMAZIONE  
 D'INFORMAZIONE

DENIS CASALTA

# NOUVEAUX DÉFIS POUR L'AOP MIEL

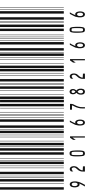
interview p5 à 7

1,60€



PORTRAIT  
**LET'S TALK ABOUT  
 PAMELA ST CLAIR NAYLON**  
 P8

ÉDITO P3 • OPINION P4  
 JACQUES FUSINA P8 • DETTI È FATTI P15  
 SÉLECTION SORTIES P22  
 ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À O I



“

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises  
et fonds de commerce.  
Actulégales.fr publie chaque  
jour les meilleures opportunités.

”

Actulégales.fr, avec votre journal

The logo for Actulegales.fr features the text 'Actulegales.fr' in a blue and orange sans-serif font. Above the 'e' in 'legales' is a small icon consisting of three vertical bars of increasing height, resembling a bar chart.

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

## SOMMAIRE

OPINION

P4

DENIS CASALTA **NOUVEAUX DÉFIS POUR L'AOP MIEL** P5

LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA

P8

ANNONCES LÉGALES

P9

DETTI È FATTI

P15

PORTRAIT **PAMELA ST CLAIR NAYLON**

P16



SÉLECTION DE SORTIES

P18

 <https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>
 <https://twitter.com/IcnActu>
**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap,

la région de Bonifacio ou le Sartenaï?

**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique,

culturelle, associative et sportive

dans votre bassin de vie?

**Vous** souhaitez mettre en lumière

les initiatives qui y voient le jour?

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos?

**L'ICN recherche  
ses correspondants locaux.**

Écrivez-nous: [journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

## Luttà!

H è cù l'ochji sburlati ch'è no aviamu amparatu, pocu fà, a nutizia: u Cunsigliu dipartimentali di u Vacluse cerca à caccià i pannelli bislingui (francesi è pruvinzali) à l'intrata d'ogni cumuna. L'istituzioni ghjustifichighja a so brama citendu un arristatu di l'annata 1967 nant'à a signaletica di i stradi è l'autostradi. Si pò leghja chì i pannelli in francesi sò quì par incalcà nant'à a vitezza quand'ellu s'entri inde un'agglomerazioni è ch'elli devini essa letti d'una manera faciuli. Com'è s'è a circulations pudia essa disturbata par via di a prisenza d'un nomu di locu in lingua regional... Una decisioni chì hà fattu nascia una zerga tamanta ind'è i merri. Tinendu contu di ssa scuntintezza maiò chì ùn piantava di crescita appena di più i ghjorni passendu, u presidenti di u Cunsigliu dipartimentali, Maurice Chabert, hè vultatu infini nant'à u so prima discorsu, annunziendu u mantenimentu di i panelli in pruvinzali, ch'ella sighi à calchì metru da quilli in francesi, o stallati tali è quali. Un picculu sollevu, ma chì ùn ci impidisci micca di pinsà chì, un ghjornu o l'altu, l'affari si pudariani cuncretizà par disgrazia, è ancu ind'è noi. Ùn mancarissi più cà què di veda ogni paesi è cità di Corsica visibili solu cù a varianti tuscana di u so nomu aduprata in francesi! À u mumentu induva a vulintà di un'uniformisazioni spietata ùn hè mai stata cusì putenti, puru à u nivellu mundiali ma dinò naziunali, cù un'indivisibilità di a cusì cara Republica, bisognu à firmà attenti à più pudè par ùn essa magnati. È ùn si tratta mancu quì di a famosa chimera di a cuufficialità, ma solu di rispettu di una tupunimia urighjinali è antica, rispechju d'una tarra è d'una sucità à un mumentu datu di a storia. Dighjà chì emu persi guasgi tutti i riferimenti à ciò ch'è no semi com'è Corsi è Mediterranei... Pruvemi tandu à mantena u pocu chì ci ferma, da ùn essa annigati inde u pozzu di l'identità lazza è senza rilievu. ■ **Santu CASANOVA**

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS\*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95  
Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 04 95 32 89 95

## RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

\*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0324 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •



## La reconnaissance du ventre

**A**près le homard de Rugy et le kebab de Sibeth, voici que la France s'écharpe sur la pizza présidentielle. À grands coups de déclarations fracassantes et de commentaires avisés, le citoyen est sommé de prendre acte de l'humanisation d'Emmanuel Macron et du profil «congé payé» de ses vacances. Passons pudiquement sous silence qu'il ait paru nécessaire de préciser qu'il était humain, mais, par la grâce de quelques édits et le travail des «spin-doctors», voilà proprement relégué aux oubliettes le «président des riches». Défense d'utiliser l'expression désormais obsolète, place au brave gars qui s'offre un menu pizza à 27€ avec bobonne pour oublier les journées de boulot «comme à l'Elysée». Il fallait aller non pas «le», mais la chercher, celle-là... Parce que la machine, elle, continue de tourner, entre élucubrations de l'IGPN, réforme des retraites encore plus sévère qu'annoncé, permis d'exploitation minière accordé en Guyane et indulgence pour certain syndicat policier qui se permet de menacer la justice, pour n'évoquer que quelques-uns des sujets d'une actualité caniculaire lors de la semaine écoulée.

Ce qui tourne aussi, c'est le compteur des Français qui partent en vacances. Il le fait d'ailleurs à rebours : de 66% l'an dernier, le pourcentage est tombé à 56% cette année, «*faute de ressources suffisantes*». Réjouissons-nous, 6,7 millions de personnes ne grossiront pas à cause de pizza trop copieuses, de frites trop grasses ou de crèmes glacées par trop glucosées, fléaux de la gastronomie balnéaire. Devons-nous nous attendre à ce que quelque supporter ou pom-pom girl vienne exiger des tricards en question qu'ils expriment leur reconnaissance pour cette cure d'amaigrissement? À moins qu'il ne s'agisse là d'une nouvelle forme de lutte contre la pollution due au tourisme... Merci, donc. ■ **Eric PATRIS**

H U M E U R

**IL FALLAIT LE DIRE** «*Les poursuites ne sont pas des décisions du gouvernement. Depuis 2013, les instructions individuelles sont prohibées, conformément au principe d'indépendance de l'autorité judiciaire*» a fait savoir

le 12 août **Nicole Belloubet**, réagissant à un communiqué commun de Marlène Schiappa et Adrien Taquet. La secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, et le secrétaire d'État chargé de la Protection de l'enfance auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé demandaient l'ouverture d'une enquête en France pour faire «*toute la lumière*» sur l'affaire Epstein.

En substance, la ministre de la Justice a donc repris à son compte le rappel à la loi que lui avait adressé, moins d'un mois auparavant, la présidente de l'Union syndicale des magistrats (USM), Céline Parisot. L'USM avait fort peu apprécié de voir la Garde des Sceaux s'immiscer dans la procédure Tapie, en se déclarant peu favorable à ce que le parquet fasse appel de la relaxe générale prononcée dans cette affaire par le tribunal correctionnel. Magie du «en même temps»: ne pas avoir de suite dans les idées n'empêche en rien d'avoir de la mémoire, fût-ce par éclipses. ■ **EM**

## EN LIBERTÉ LILYBIDO MARLÈNE

**Horloge biologique ou pas**, la vie se charge de remettre à jour nos pendules. Vient alors le temps d'aller à confesse toute réticence bue. Nous y voilà. Si, depuis le 1<sup>er</sup> août 2019, il ne nous est toujours pas permis d'accuser Voltaire et Rousseau d'être responsables de nos chutes itératives et autres atterrissages peu glorieux, le nez dans le ruisseau, il nous est en revanche possible, depuis cette date, d'en vouloir à Brassens. Et ce par référence aux confidences de notre actuelle secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, abondant, en termes choisis, sa sexualité. Non, le poète n'a pas toujours raison! Loin s'en faut. Et Tonton Georges tout particulièrement. Lui qui enseigna à plus d'une génération d'ados boutonneux: «*Mais en amour on ne demande pas aux filles d'avoir inventé la poudre.*» Ainsi engagés sur le sentier de la tendre guerre, nous nous sommes fourvoyés en croyant dur comme fer que le pied ne pouvait prendre racine que dans des bas noirs à résille, des froufrous de nylon, la soie mouchetée de sang d'une chemise échancrée sur le poitrail avantageux d'un flibustier au grand cœur ou, s'épanouir sur la joue balafrée d'un Robert Hossein, les courbes sculpturales d'Angélique. Sans jamais subodorer que nos partenaires, femmes ou hommes, pouvaient trouver d'autres pôles d'attraction dans la quête de leur Graal. Nous sommes ainsi cohortes à avoir pensé en voyant une femme ou un homme au bras d'une créature de rêve: pourquoi elle? pourquoi lui? qu'est ce que j'ai en moins? Nous sommes aussi légion à avoir supposé que jardiner gentiment nos partenaires, persuadés de savoir y planter nos choux, suffisait à les conduire à l'extase. Lamentable erreur aux tristes conséquences. Car, en fait, pour parvenir au sublime du septième ciel encore fallait-il avoir l'indispensable chou. C'est-à-dire un QI digne du nom. Seule façon d'attirer le regard de l'autre. Et plus si affinités pour entrer en les bonnes grâces d'une personne adepte du must de la libido, la sapiosexualité. Mme Schiappa en est. Attention sapio et non sapo, sexualité respectable qui ne serait axée que sur un tropisme, par phéromones interposées, vers le savon à barbe, le shampoing antipelliculaire et les vertus de la saponaire. Non! Sapio! Comme sapiens. Et erectus, si ce n'est pas trop exiger. Pour ceux qui l'ignoraient, [on ne saurait tout savoir], la sapiosexualité désigne le fait d'être attiré(e) ou excité(e) sexuellement par les personnes intelligentes ou instruites... Les couples unis par de tels liens ne sont pas majoritaires dans une société. Pas même en France. Cela suppose, dans un accouplement X et X ou X et Y, un sujet intelligent et un sujet non moins futé pour savoir évaluer à sa juste valeur pareille puissance cérébrale. Le fruit de telles unions permettrait, sur le long terme – car, et on peut le déplorer, les couples tout venant continueront à s'unir et se multiplier – à produire une nouvelle espèce uniquement composée d'intellectuels dotés de cerveaux à sept étages, apte à résister dans le temps à la ride vélocé, aux bigoudis, au baiser sur le front sous la charlotte du soir, aux bas tirebouchonnant, à la peau d'orange, aux abdos pilskanterkro, aux fanons et miches avachies, aux nibards qui se laissent glisser vers les patelles, aux fuites urinaires, aux luttes intestines et autres âpres chamailleries pour la conquête de la télécommande, et ne céder le pas qu'à l'apparition de l'Alzheimer.

Pour notre part, en décomposition déjà bien avancée, nous n'éprouvons aucune amertume en ayant découvert tardivement le concept de sapiosexualité. Du reste, muni d'un cerveau équipé d'un microprocesseur des plus minimaliste, nos chances d'attirer l'attention d'une sapiosexuelle étaient voisines de zéro. Sauf à tomber sur une collectionneuse amatrice de cabinets de curiosités. Non, aucune amertume. Bien au contraire! Et c'est du fond d'un restant de cœur usé par les ans que nous tenons à remercier Marlène, moderne Aphrodite de nous avoir offert en ce 1<sup>er</sup> août cet inestimable instant de transparence. ■ **Paulu-Santu MUSÉ-PUGLIESI**



DENIS CASALTA

# NOUVEAUX DÉFIS POUR L'AOP MIEL



Photo ICN • EP

*Après avoir assuré durant 12 ans la présidence du syndicat AOP Miel de Corse/Mele di Corsica, Pierre Torre a passé le relais à Denis Casalta, 57 ans. Installé depuis 2000 à Ocana, où il veille en famille aux destinées du Jardin des abeilles, celui qui fut précédemment administrateur puis vice-président du syndicat entend encourager l'émergence d'une relève formée à faire face aux nouveaux enjeux et défis que pose notamment le changement climatique, mais aussi convaincre davantage d'apiculteurs de s'impliquer dans la démarche de l'AOP.*





Photo ICN • EP

« Parler de nouvelles installations suppose aussi qu'on travaille à ouvrir de nouvelles perspectives »

**Comment abordez-vous vos nouvelles responsabilités et quelles sont vos priorités?**

Il n'y a pas de révolution en vue: cette nouvelle présidence s'inscrit dans la stricte continuité de ce qui a été fait précédemment, avec la volonté d'apporter une dynamique supplémentaire, notamment en termes d'adhésion à l'AOP. Nous pensons qu'un syndicat fort, une AOP forte, ça passe par un nombre important d'adhérents. Pour l'heure, il y a encore de nombreux apiculteurs qui restent aux portes du syndicat, alors qu'ils pourraient participer à la démarche. On voit encore trop l'AOP Miel de Corse comme une espèce de haute sphère où n'évolueraient que des apiculteurs qui produisent beaucoup, où tout est une question de business. Alors que ce n'est pas le cas. Nous voulons être dans une démarche qui permet de faire avancer toute une filière. Certains de nos adhérents ont moins de 10 ruches, il n'y a pas de seuil d'entrée, on peut intégrer l'AOP en ne possédant qu'une ruche, à partir du moment où on respecte le cahier des charges et qu'on accepte le contrôle, dont le coût est modique puisqu'il est de 0,20€ par kilo de miel. Nous ne sommes donc pas en lutte ou en opposition avec les apiculteurs qui ne sont pas dans l'AOP mais plutôt dans une démarche qui consiste à les convaincre de l'intérêt de nous rejoindre.

**Quels sont justement les principaux arguments que vous comptez faire valoir?**

Être dans l'AOP permet de rencontrer des apiculteurs de tous niveaux, d'échanger et faire progresser la qualité de son miel et sa technique apicole, de se rapprocher de la station de sélection et de multiplication, d'avoir accès à du cheptel de qualité. Quant au contrôle, les apiculteurs qui sont dans l'AOP ne le vivent pas comme une contrainte mais comme un accompagnement: faire goûter son miel, de façon anonyme, permet d'avoir un avis objectif sur notre travail, de voir ce que des collègues ont pu en percevoir et ainsi de s'améliorer. L'AOP permet aussi de s'équiper, de créer des outils, de mettre des moyens au service de l'apiculture en Corse. Plus nous serons nombreux, plus celle-ci sera vertueuse. C'est donc une avancée pour tout le monde.

**Encourager l'installation de jeunes apiculteurs vous semble-t-il souhaitable et réalisable?**

Il faut des jeunes, bien évidemment. Et j'espère d'ailleurs que d'ici 3 ans, nous serons en mesure de mettre en selle un nouveau président, avec des idées et des aspirations de jeune. Organiser la relève, impliquer et assoir davantage les jeunes apiculteurs dans le fonctionnement du syndicat est un des dossiers importants. Cela dit, parler de la relève implique qu'on ne fasse pas l'impasse sur la question de la formation. Je le dis d'autant plus volontiers que je pense avoir été, à mes débuts dans l'apiculture, un bon exemple... de ce qu'il ne faut pas faire! Mais j'ai, heureusement, eu la chance de me former et de bénéficier des compétences d'un apiculteur marocain, Hassan, qui m'a accompagné durant six ans, et m'a permis d'acquérir les rudiments nécessaires. Car, pour ma part, je considère aujourd'hui qu'on n'a pas assez de toute une vie pour connaître l'apiculture. J'ai appris qu'avec les abeilles, il y a trois maîtres-mots: propre, doux et humble. On ne peut donc qu'inciter les jeunes à se former et à coller aux roues de ceux qui ont déjà du métier. Mais parler de nouvelles installations suppose aussi qu'on travaille à ouvrir de nouvelles perspectives. Et donc de travailler non pas seulement sur le miel mais aussi sur les autres produits de la ruche et leurs débouchés potentiels. En partenariat avec notre syndicat, l'Université de Corse mène un programme de recherches sur les principes actifs des différents produits (miel, propolis, pollen) et leurs propriétés. Si les conclusions sont attendues en 2020, il semble déjà que la propolis de nos abeilles présente d'intéressantes propriétés. Il y a également des pistes prometteuses s'agissant des molécules de certains miels tels que celui de châtaigneraie ou celui de maquis d'automne. Nous avons rencontré le Pr Roch Domerego\* qui a évoqué l'intérêt de nous orienter vers le secteur du miel à visée thérapeutique. Dans la mesure où actuellement, les quantités produites ont tendance à décroître, ce qui risque d'entraîner une hausse des prix, cette piste peut être intéressante, au moins pour ceux d'entre nous qui sont les plus sensibles à l'innovation. Elle suppose cela dit d'autres techniques d'extraction. Sur cette question du miel thérapeutique, on commence par humer l'air du temps et on avancera selon les besoins exprimés par les apiculteurs.





« L'apiculteur n'est pas quelqu'un qui détient des abeilles, c'est un éleveur d'abeilles. »

**Une récente publication du CNRS met en évidence des modifications de la flore sous l'effet du changement climatique: entre 2009 et 2017, l'identité et l'abondance des espèces présentes, pour un même lieu donné, a sensiblement changé. Ce constat vous surprend-il?**

Nous n'avons pas d'approche scientifique sur la flore. Mais nos abeilles sont directement connectées à la végétation. Une des spécificités des miels de l'AOP Miel de Corse est que ce sont des « miels de paysages » (miel de châtaigneraie, de maquis de printemps, etc) et on ne peut donc que constater que ces paysages ne produisent plus de la même façon. Il est donc bien perceptible, évident, qu'il se passe quelque chose. Il y a peu encore, on avait quelques certitudes sur la production, les quantités auxquelles on pouvait s'attendre. C'est désormais beaucoup plus aléatoire. Et il est bien évident que des maladies ou des parasites du végétal tels que le cynips du châtaignier ou la xylella fastidiosa ont aussi un impact négatif sur l'apiculture.

**Quelles sont les pistes, les marges de manœuvre, pour faire face à ces modifications?**

Il y a tout intérêt à faire monter le niveau technique des apiculteurs, qu'il s'agisse de techniques d'élevage et de technique sanitaire. Il convient peut-être, d'ailleurs, de rappeler que l'apiculteur n'est pas quelqu'un qui détient des abeilles et se contente d'en récolter le miel. L'apiculteur est bien un éleveur d'abeilles, le plus gros de son travail porte sur le soin apporté à son cheptel et à la qualité de celui-ci. Et si la longévité théorique d'une reine dans la nature est d'environ 5 ans, face au changement climatique, il est important de maîtriser les techniques d'élevage des reines, afin d'avoir des mères plus jeunes et plus fortes, qui permettront d'avoir des colonies plus résistantes et plus productives, car l'élevage et le renouvellement de reines permet d'influer positivement sur la production.

**La cause des abeilles suscite un intérêt certain, voire une émotion auprès du grand public. Qu'est-ce que ça vous inspire?**

Je crois qu'il est nécessaire de faire preuve de vigilance face à cet engouement manifesté, non pas à l'égard de l'apiculture mais de l'abeille.

Sur le fond, c'est très louable, mais cela peut toutefois déboucher sur des initiatives calamiteuses. Il ne nous semble pas forcément judicieux, par exemple, de vouloir attirer des abeilles en milieu urbain, voire d'installer des ruches sur le toit de certains immeubles, comme cela peut être fait dans certaines villes sur le continent. D'autant qu'à la différence de l'abeille blonde, espèce la plus répandue en Europe, qui est une abeille dite « douce » ou même « gentille », l'abeille corse a un caractère beaucoup plus agressif. De même, vouloir installer une ruche dans son jardin peut être une bonne chose... mais à condition de s'en occuper et de ne pas finir par la reléguer dans un coin, en abandonnant les abeilles à leur sort. Et surtout, on le rabâche encore et encore, mais c'est absolument nécessaire, il faut alerter sur le fait qu'il est interdit de faire entrer des abeilles en Corse. Il n'y a aucun intérêt à faire entrer d'autres espèces, bien au contraire, car ça accroît le risque d'introduire avec elles des maladies ou des parasites. C'est, par exemple, de cette manière que le varroa est arrivé en Corse, non par volonté de nuire, mais par ignorance des mesures de précaution indispensables. Il est donc préférable, avant de prendre certaines initiatives, de se rapprocher des syndicats apicoles ou du syndicat AOP. Nous allons d'ailleurs être plus présents en matière de communication. Avec un écotype (notre abeille noire, *Apis mellifera mellifera Corsica*, parfaitement adaptée à son milieu), une flore caractéristique, un environnement préservé (comme en attestent les analyses effectuées sur nos miels) et une des rares AOP miel d'Europe, l'apiculture en Corse a de vrais atouts et nous tenons à les préserver.

**Êtes-vous, sinon totalement serein, du moins enclin à l'optimisme?**

Si on arrive à avoir des jeunes bien formés, un environnement préservé, une abeille en bonne santé, des perspectives de diversification des débouchés, on doit pouvoir envisager une relève paisible de l'apiculture corse. ■ **Propos recueillis par Elisabeth MILLELIRI**

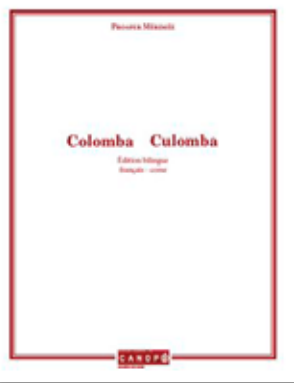
*\*apiculteur, professeur d'université, apithérapeute, il a notamment passé 7 ans à l'hôpital Calixto-Garcia de La Havane, sur le développement [nécessité obligeant] de solutions alternatives aux médicaments de synthèse en ayant notamment recours à des produits de la ruche tels que miel, propolis, pollen, cire.*



## LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

# COLOMBA OU CULOMBA



Prosper Mérimée  
Colomba Culomba  
édition bilingue français-corse  
Canopé, 2016

Ce titre paraîtra peut-être énigmatique : il reprend celui du bel ouvrage publié par les services du Canopé de l'académie de Corse [ex CRDP pour les plus anciens] qui a décidé de produire une version locale de la célèbre nouvelle de Mérimée. Et pourquoi donc, me direz-vous, donner ainsi une traduction d'un texte très connu de 1840 que nous avons bien entendu généralement découvert dans sa langue d'origine ? La question est pourtant plus complexe qu'il n'y paraît : d'abord parce que la nouvelle, quoique republiée souvent, semble moins bien connue que ne le prétendent ceux qui ne manquent pas de parler de l'écho déplorable donné chez nous à cette marque folklorique d'un romantisme mal digéré, ou d'un insistant « mériméisme » colportant de notre île l'image d'une extrême violence, du caractère vindicatif de ses habitants, de l'opposition frontale et caricaturale entre des visions urbaine ou rurale de la vie en société... bref, d'un ensemble de traits peu amènes pour une présentation qui eût pu être plus juste et plus proche de la vie réelle des insulaires de l'époque.

Juger trop hâtivement la nouvelle, c'est pourtant faire trop peu de place au contexte de l'époque justement, cette Restauration qui correspond dans l'île à une période troublée où la culture d'origine, encore imprégnée de toscan et peu francisée, a connu à la fois une pratique courante de la vendetta entre certaines familles et la réalité quotidienne de trop nombreux bandits de grand chemin qui mettaient en coupe réglée des régions entières. Par ailleurs, l'ouvrage de Mérimée (dont on peut rappeler qu'en tant qu'inspecteur des monuments historiques, il avait visité la Corse, s'était intéressé aussi en ethnologue aux traditions et était à l'écoute d'informateurs locaux) est sans doute plus riche et nuancé que le résumé qu'on pourrait en faire en ne se focalisant que sur le personnage de Colomba et de sa vengeance personnelle. Il semblerait enfin, à ce que signale d'ailleurs l'introduction de G.X.Culioli, que la structure du récit autant que la langue académique de l'auteur puissent parfois décourager nos jeunes lecteurs, du moins ceux qui sont habitués à des rythmes plus modernes et rapides, et à une expression écrite plus directe et dépouillée.

Du coup, la publication de cet ouvrage par les services de l'Education nationale et le Rectorat d'académie dans le cadre du contrat Etat / Collectivité, remplit-elle un rôle pédagogique à nos yeux essentiel. Dans cet objectif, les concepteurs ont pris soin d'inclure un intéressant appareil de notes pour aider à une meilleure compréhension du texte original, d'illustrer en outre le document par des eaux-fortes d'une édition de 1946 et même de faire un clin d'œil à une bonne version cinématographique de 2005. Mais l'essentiel réside avant tout, est-il besoin de le préciser, dans la remarquable traduction de Ghjuvan Battistu Paoli, qui a su user avec habileté d'un lexique riche et varié, empruntant parfois au micro-régional, que l'on pourra d'autant mieux apprécier que les pages dans chacune des deux langues sont disposées en regard et que le lecteur, jeune ou moins jeune, pourra s'y rapporter utilement et au besoin, ligne par ligne. De ce point de vue, les notes explicatives traitant d'emplois de termes rares, de points délicats de grammaire ou de conjugaison sont ici parfaitement bienvenues. Bon prò ch'elle fessinu à tutto gnunu ! ■



# INFORMATIONS RELATIVES AUX ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Dans le souci de maintenir le service de qualité  
que nous assurons pour les annonces  
qui nous sont confiées, **nous nous vous rappelons que c'est désormais**  
**le mardi avant 16 heures impératives**  
que nous devons recevoir vos annonces.

Merci de veiller tout particulièrement à vos insertions  
avec devis préalables ou conditions particulières...

**Pour joindre Albert Tapiero au service annonces judiciaires et légales**  
**tél. 04 95 32 89 92 – mail: al-informateurcorse@orange.fr**  
**et Bernadette Benazzi à notre secrétariat-comptabilité**  
**tél. 04 95 32 04 40 – mail: gestion@corsicapress-editions.fr**



## Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :  
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

### JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€**       Pour un an à la version web pour **30€**  
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

**Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client,  
j'indique mon adresse e-mail (en capitales):**

EMAIL : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN  Oui  Non  
et de ses partenaires  Oui  Non

**Ci-joint mon règlement par :**

Chèque à l'ordre d'ICN  Carte bancaire

N° :

Expire fin: \_\_\_\_\_ Clé: \_\_\_\_\_ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires





## FORMATION

## Frais supplémentaires contestés à l'IFSI de Bastia

Le 29 juillet, la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers (Fnesi) publiait un dossier de presse (Fnesi) relatif à l'augmentation des frais complémentaires que certains Instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi) demandent à leurs étudiants d'acquitter, en plus des 170 € de droits d'inscription et des 91 € de Contribution de vie étudiante et campus (CVEC). Des frais que de nombreux étudiants ne découvriraient qu'au moment de s'inscrire et que l'organisation étudiante a jugés «illégaux» argumentant que «ces frais complémentaires ne sont légaux qu'à la seule condition qu'ils soient facultatifs et identifiés. Il est impensable qu'un.e étudiant.e puisse se voir refuser son entrée en IFSI s'il/elle ne règle pas la somme des frais complémentaires». Selon la Fnesi, 124 Ifsi, soit 45% des établissements de formation, imposeraient ces frais complémentaires dont le coût total, supporté par quelque 36 000 élèves en soins infirmiers, s'élèverait à près de 3,8M€. «Malgré la fin du concours d'entrée en formation, annoncée le 5 juillet 2018, qui impliquait une sélection sociale via notamment le prix des épreuves et les préparations payantes, ces frais illégitimes ne font qu'accentuer cette discrimination tant contestée par la Fnesi depuis sa création. Une fois de plus, la formation en soins infirmiers se voit marginalisée des formations de l'enseignement supérieur alors que cela fait maintenant 10 ans qu'elle a entamé le processus d'universitarisation. En aucun cas le passage de la formation sur Parcoursup et «le manque à gagner» dû à la suppression du concours, ne peuvent être un prétexte pour les instituts à pratiquer cette facturation abusive» estiment les représentants de la Fnesi. Le 12 août dernier, l'Association des étudiants infirmiers bastiais s'est associée à cette protestation, expliquant qu'à l'Ifsi de Bastia, pour la rentrée 2019/2020 il serait ainsi demandé aux étudiants de 2<sup>e</sup> année une somme 140€, tandis que les étudiants de 3<sup>e</sup> année devraient remettre un chèque vierge. L'association a invité l'ensemble des élèves de l'Ifsi de Bastia à faire valoir leurs droits et ne s'acquitter que des seuls frais d'inscription et de CVEC. ■ NU

Les frais complémentaires ne sont légaux que s'ils sont facultatifs et clairement identifiés, comme l'a rappelé la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion professionnelle (DGESIP) le 5 Juillet 2018.

Ces frais complémentaires représentent généralement l'achat des tenues de stage, les frais pédagogiques, les frais de fonctionnement, l'accès au Wifi, la formation aux gestes d'urgences, les coûts de bibliothèques...

**A l'IFSI de Bastia, pour l'année 2019/2020, il est demandé aux ESI entrant en 2<sup>ème</sup> année la somme de 140 euros correspondant à l'achat des tenues de stage. Pour les ESI entrant en 3<sup>ème</sup> année, c'est un chèque vierge qui est demandé, qui correspondra à l'achat du nombre de cartons de tenues de stage dont l'étudiant aura besoin.**

Nous souhaitons faire valoir nos droits, au même titre que tout étudiant de l'enseignement supérieur.

Ainsi, l'Association Des Etudiants Infirmiers Bastiais s'allie à la FNESI et demande à l'ensemble des étudiants en soins infirmiers de l'IFSI de Bastia de ne payer uniquement que les 170 euros de frais d'inscriptions et les 91 euros correspondant à la CVEC.

## ENVIRONNEMENT

## Instagram: partager sans exposer



**Partager** via Instagram son plaisir de découvrir un beau site, encore peu connu du grand public, pourquoi pas? L'ennui est que, ce faisant, en géolocalisant ce paysage idyllique jusque-là resté à l'écart des sentiers battus et en suscitant auprès de ses abonnés, puis de leurs propres abonnés, l'envie de s'y rendre à leur tour, on peut contribuer à y provoquer un afflux de visiteurs, ouvrir un véritable boulevard à sa surfréquentation, et de ce fait exposer ce lieu à un risque de dégradation et de pollution, notamment aux plastiques. En effet, Instagram compte environ 1 milliard d'utilisateurs actifs mensuels dans le monde, dont 14 millions en France (soit 21% de la population) et, en moyenne, un Français ouvre son application Instagram jusqu'à 10 fois par jour. Pour sensibiliser les instagrammeurs à la protection des sites naturels, le WWF France a lancé, avec Havas Paris, l'opération «I Protect Nature» sur Instagram. L'ONG propose ainsi aux utilisateurs du réseau social de ne pas choisir la véritable géolocalisation du lieu qu'ils ont visité et photographié, mais d'opter plutôt pour une géolocalisation générique nommée «I Protect Nature», à mentionner au moment de préciser la localisation. ■ NU

# 30 %

Les chiffres de la semaine

des Français recommanderaient aux touristes étrangers de se rendre en Corse pour y voir les Calanques de Piana et la réserve naturelle de la Scandola, selon un sondage effectué par Abrisel. Ces sites corses se classeraient en 3<sup>e</sup> position dans le classement des sites les plus conseillés par les Français.

# 3 119

Les chiffres de la semaine

comptes Nickel en Corse à fin juillet : ce service de tenue de compte -ouvert chez un buraliste sans conditions de revenus, dépôts ou patrimoine et sans possibilité de découvert ou crédit- attire principalement cadres (49%), et personnes sans emploi ou sans revenu fixe (28%)

# 243 842

Les chiffres de la semaine

mètres linéaires transportés (entrées + sorties) en juillet, soit une évolution mensuelle de 11% pour les transports de marchandises entre les six ports de Corse et les ports de Marseille, Nice et Toulon, a indiqué l'Observatoire régional des transports de Corse.



# LETS' TALK WITH PAMELA ST CLAIR NAYLON

***Pamela St Clair Naylon est Irlandaise.  
Installée en Corse depuis une trentaine  
d'années, elle est la fondatrice du blog  
Let's talk about Corsica.  
Elle y publie, dans la langue de Shakespeare,  
des articles sur l'histoire,  
la gastronomie ou encore la culture corses***



**E**lle est partie d'une île pour s'établir dans une autre. Pour Pamela St Clair Naylon, il ne fait aucun doute que «*l'insularité appelle l'insularité*». Si bien que cette sympathique Irlandaise arrivée en Corse il y a plus de 30 ans n'a eu aucun mal à faire de l'île de Beauté son chez-elle. Installée à Ajaccio, près du quartier des Étrangers, qui au siècle dernier avait déjà su séduire par delà les frontières, la Dublinoise se souvient avoir manifesté très tôt le désir de venir en France. «*Tout m'y attirait. Et puis j'ai toujours aimé la langue française*», explique-t-elle avec son charmant accent. À peine son bac en poche, elle prend ainsi la décision de tenter l'aventure et de quitter son île d'Emeraude. «*Pendant un an, je suis partie sur la Côte d'Azur en tant que jeune fille au pair. Puis, je suis ensuite rentrée un peu en Irlande en me demandant ce que j'allais faire, et j'ai alors pris la décision de repartir, à Paris*», se remémore-t-elle. Conquise par la capitale, elle y travaillera quelques années avant de commencer sa descente vers le sud. Un passage à Aix-en-Provence plus tard, elle traverse la Méditerranée et là, c'est le coup de foudre. Loin de la mer d'Irlande, elle trouve sous notre ciel azur le lieu parfait pour faire sa vie. «*On si est bien en Corse. C'est tellement agréable de vivre ici*», se ravit-elle, avant de reprendre en riant : «*Aujourd'hui, je suis là depuis si longtemps, qu'on peut dire que je suis plus corse qu'autre chose. Au final, j'ai habité plus longtemps ici que ce que j'ai vécu chez moi en Irlande. Ce qui me pose parfois un problème identitaire*».

Après avoir exercé différents métiers durant des années, suite logique à son histoire d'amour avec la Corse, c'est presque naturellement que Pamela St Clair Naylon a l'idée de lancer son blog, Let's talk about Corsica [Parlons de la Corse] en 2012 afin d'y partager son savoir sur la culture insulaire. «*À un moment donné, je me suis rendu compte que c'était probablement la chose pour laquelle j'avais le plus de connaissances. J'ai bougé partout en Corse et je lisais beaucoup de choses sur l'histoire des lieux. Et un jour, j'ai eu le déclic. Je me suis dit que je pouvais moi aussi transmettre des choses là-dessus, et, comme j'adore écrire, j'ai commencé ce blog. J'y traite avant*





Photo Manon Perelli

*tout de culture, d'histoire et de gastronomie, et je me penche aussi de plus en plus sur la botanique. En fait, je me rends compte que je me dirige souvent vers tout ce qui touche à l'héritage, car ce sont des aspects qu'il faut retenir et surtout transmettre à la jeunesse, pour ne pas qu'elle oublie ce qui s'est passé avant», dit-elle en précisant mettre un point d'honneur à écrire la plupart de ses articles sur la base de ses recherches personnelles.*

À la manière de Dorothy Carrington en son temps, Pamela St Clair Naylon arpente en effet toute l'île pour recueillir les récits et traditions de chaque lieu. Elle affectionne également beaucoup le fait d'échanger avec des artisans et artistes afin qu'ils puissent apporter leurs témoignages sur la façon dont ils exercent leur métier. « Il y a énormément de possibilités ici. Cette île regorge de talents et de gens passionnés », se réjouit la bloggeuse qui précise être toujours bien accueillie lors de ses virées. « Les gens sont contents que je parle d'eux, car cela fait voyager leur expérience et leur histoire ailleurs », insiste-t-elle. Il faut dire que la notoriété de son site a su traverser mer et frontières. Écrit à dessein totalement en anglais, le contenu de Let's talk about Corsica était au départ plutôt destiné aux Corses cherchant à apprendre ou à améliorer leur anglais, afin qu'ils puissent trouver un contenu ludique pour travailler. Mais très vite, ce blog unique en son genre a aussi attiré un public d'anglophones désirant en savoir plus sur la Corse. « Je reçois beaucoup de mails de gens qui me lisent d'un peu partout dans le monde », se réjouit Pamela St Clair Naylon. « Parfois il y a même des personnes qui m'écrivent car ils veulent s'installer en Corse et me demandent des renseignements. Mais le plus souvent, c'est pour me poser des questions sur la destination, et sur des régions de la Corse en particulier », ajoute-t-elle en dévoilant que Let's talk about Corsica est notamment très visité par les Américains. « Il y a quelques années, j'ai même été contacté par un éditeur aux Etats-Unis qui a sorti une

*sorte de guide pour lequel il m'a demandé de choisir une dizaine de mes articles qu'il y a inséré », glisse-t-elle.*

Preuve de son utilité même en Corse, le blog de Pamela St Clair Naylon a même été relayé par le rectorat auprès des écoles de l'île et son contenu est utilisé par certains professeurs d'anglais. Pour le plus grand plaisir de l'Irlandaise férue des belles lettres, qui n'est « pas trop d'accord » avec la manière dont on enseigne sa langue natale en France aujourd'hui. « On utilise pas mal de livres qui sont assez portés sur la langue américaine. Pour moi c'est un anglais déformé », plaisante-t-elle en fustigeant toutefois : « Je vois beaucoup d'argot dans ces livres, cela me choque. On devrait quand même faire plus attention à garder la beauté de la langue anglaise. C'est dommage car les jeunes Français finissent par apprendre l'anglais courant ». Pour tenter de remédier à ce problème à son niveau, depuis plusieurs années, en plus de son blog, Pamela St Clair Naylon consacre également une partie de son temps à donner des leçons d'anglais, notamment auprès des nombreux lycéens ajacciens qui la sollicitent.

Nul doute que lors de ses cours, elle s'appuie sur le riche contenu de Let's talk about Corsica qui compte déjà plus de 500 articles et continue d'être alimenté régulièrement. « Je suis toujours à l'affut de nouveautés et j'ai une longue liste de personnes que j'aimerais aller rencontrer pour réaliser de nouveaux articles », confie la dynamique Irlandaise. Cinq ans après la création de son blog, Pamela St Clair Naylon avoue ne jamais regarder les statistiques de son site. Mais sur les réseaux sociaux, ses près de 3000 « fans », basés aussi bien en Corse qu'à l'étranger, témoignent toutefois du succès grandissant de son petit carnet de mémoires des temps modernes. « Pour autant, je ne m'impose pas de rythme de parution. Je fais tout cela pour en partie transmettre, mais aussi et surtout pour mon plaisir », conclut-elle en souriant. ■ Manon PERELLI

## Corsica imperiale, Napoléon III et les Corses

L'avènement du Second Empire et le retour d'un Bonaparte à la tête de la France constituèrent, sous divers aspects, un tournant majeur pour le devenir de la Corse. Sous Napoléon III, la Corse saisit l'opportunité de s'exprimer par le biais de consultations, sous la forme de rapports, états, lettres impériales et comptes-rendus de conseils... Mais également sous la plume de personnalités, agronomes ou notables corses, qui s'efforcèrent de sensibiliser les autorités à la situation de l'île et à ses potentiels. Appel entendu, puisque le Second Empire vit la Corse se transformer à plus d'un égard. Outre qu'elle accéda au statut de destination climatique hivernale internationale, la promulgation de nouvelles lois favorisa la mise en valeur du territoire, dans des domaines aussi divers que l'agriculture, les industries ou le commerce, mais aussi en matière de lutte contre le phénomène du banditisme. Des travaux d'intérêt public (tribunaux, hôpitaux, réseau routier...) furent programmés et mis en œuvre. Le Second Empire vit également le culte napoléonien s'intensifier, avec l'aménagement de la maison Bonaparte en musée, l'inauguration de la chapelle impériale, l'installation de statues]. Par ailleurs, d'un point de vue politique, le régime de Napoléon III offrit à quelques membres des familles de notables insulaires l'opportunité d'intégrer les sphères du pouvoir, dans l'entourage de l'Empereur. Ce ralliement des familles influentes locales au bonapartisme, la popularité de la famille impériale contribuèrent à accélérer un processus de francisation jusqu'alors lent et imparfait : entre 1850 et 1870, le corse demeurait encore la langue maternelle de la quasi-totalité de la population, de nombreux actes administratifs comme l'état civil de certaines communes étaient toujours rédigés en italien, langue également parlée par les élites insulaires, chez lesquelles l'attrait de la culture italienne italienne restait très marqué, notamment via le goût pour l'opéra. Si la Corse du Second Empire accueillait des réfugiés politiques italiens, partisans du Risorgimento, ardents défenseurs de l'italianité culturelle de l'île, le mouvement d'intégration de l'île, porté activement par l'administration impériale, vit la littérature corse de langue italienne jeter ses derniers feux. Le décès, en 1861, de l'écrivain bastiais Salvatore Viale, qui entretenait des liens étroits avec de nombreux intellectuels italiens, marqua symboliquement la fin de cette résistance italianisante à l'intégration culturelle. Mais l'époque vit aussi, avec l'édition de nombreuses histoires de la Corse, se mettre en place dans l'imaginaire collectif une sorte de panthéon des grandes figures insulaires, et ainsi émerger une identité culturelle corse. Cette exposition temporaire vise à apporter un éclairage en profondeur sur cette période qui marqua un tournant de l'histoire culturelle de la Corse, entre intégration à la France, italianité perdue et consécration naissante.

Jusqu'au 21 décembre. Musée de Bastia. ☎ 04 95 31 09 12 & [musee.bastia.corsic](http://musee.bastia.corsic)



## Rencontres de Calenzana

Les Rencontres de musiques classique et contemporaine de Calenzana célèbrent cet été leur 19<sup>e</sup> édition, qui voit la musique investir, outre Calenzana, villages et ville de Balagne. Églises baroques, places de villages, vignoble, oliveraie ou aire à blé sont le cadre de concerts et récitals qui visent à faire vivre la musique au travers d'échanges véritables entre artistes, spectateurs et organisateurs, en alliant la qualité des intervenants et des œuvres à la chaleur humaine. Avec par ailleurs le souci de rendre la musique accessible à tous les sens du terme, que ce soit par cette approche simple, détendue, ou par le biais de tarifs raisonnables voire modiques ou même en pratiquant la gratuité : sur les 21 concerts programmés, 8 sont en entrée libre. « *Quand les temps sont durs, quand l'art et la culture ne semblent pas prioritaires, il faut plus que jamais affirmer que la culture n'est pas un produit marchand, qu'elle est affaire de sens et de responsabilité collective, de volonté politique, de projet de société, qu'elle est un bien commun à défendre, à préserver, à partager* » rappelle Jean Sicurani, directeur artistique des Rencontres musicales et président de l'association Musical RMCC, organisatrice de l'événement. Parmi les invités et résidents de cette édition : l'Orchestre royal de Wallonie, le pianiste Nicholas Angelich, le ténor Amaury Vassily, la mezzo-soprano Marie Kobayashi, la soprano Michelle Canniccioni, le trompettiste et corniste David Guerrier, l'altiste Gérard Caussé, le violoncelliste Aurélien Pascal, le pianiste Denis Pascal, le violoniste Eric Lacrouts, le duo de guitaristes flamenco Café Del Mundo [Jan Pascal et Alexander Kilian], la pianiste et claveciniste Louise Cournarie, la guitariste Sandrine Luigi, le clarinetiste Dominique Vidal, la soprano Julia Knecht, le baryton Antoine Maestracci, le groupe Arapà, le trio à cordes Elixir... Ces rencontres feront également une place au cinéma, avec notamment la projection de *Henri Tomasi, a Corsica ind'è u core*, court-métrage conçu, écrit et réalisé par les élèves de la 4<sup>e</sup> bilingue du collège Campo Vallone de Biguglia, sous la direction de leur professeur Emmanuelle Mariini.

Du 17 au 22 août. Calenzana, Belgodère, Cassano, Galeria, Lumio, Moncale Montemaggiore et Calvi. ☎ [www.musical-calenzana.com](http://www.musical-calenzana.com)





Symboles, emblèmes et allégories

PROLONGATION  
JUSQU'AU  
**31/08**  
2019

# LA FIGURE DI A CORSICA

© CoC, Musée de la Corse / Gaétan Laroche

**Museu di a Corsica**  
Jean-Charles Colonna  
Citadella di Corti

**01/08 → 30/03**  
**2018 2019**

**M**  
MUSEU DI  
A CORSICA

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**  
COLLECTIVITÈ DE **CORSE**

04.95.45.25.45 / museudiacorsica@isula.corsica

[www.musee-corse.com](http://www.musee-corse.com)

**ME** LES MUSEES DE CORSE



**CORSE  
PISCINE  
& SPAS**  
[WWW.SPASCORSE.COM](http://WWW.SPASCORSE.COM)

**DU 30 AOÛT  
AU 8 SEPTEMBRE**

**SHOWROOM - PLUS DE 30 SPAS EXPOSÉS**

# PORTES OUVERTES

**SPAS, SAUNAS, HAMMAMS  
PISCINES**





*L'emuzione  
hè sempre viva!*

I MUSEI  
DI  
CORSICA



Création : Gaëtan Laroche/Photo : MALA © CdC

LE RÉSEAU DES  
MUSÉES DE CORSE  
VOUS INVITE À

AIACCIU | ALERIA | BASTIA | CAURIA  
CORTI | CUCURUZZU | MERUSAGLIA | LIVIA  
LUCCIANA | SARTÈ

CULLETTMITÀ DI CORSICA  
COLLECTIVITÀ DE CORSE

[www.isula.corsica/musees](http://www.isula.corsica/musees)